

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 28 mai 2014 fixant la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement d'ingénieurs des services techniques du ministère de l'intérieur au titre de l'année 2014

NOR : INTA1411250A

Le ministre de l'intérieur,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2005-1304 du 19 octobre 2005 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des services techniques du ministère de l'intérieur;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière;

Vu l'arrêté du 2 juin 2006 fixant les modalités d'organisation de concours pour le recrutement d'ingénieurs des services techniques du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire;

Vu l'arrêté du 14 mai 2014 autorisant au titre de l'année 2014 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs des services techniques du ministère de l'intérieur;

Sur la proposition du secrétaire général,

Arrête:

Article 1^{er}

Mme Salima EBURDY, administratrice civile hors classe, adjointe au sous-directeur, chef du bureau des affaires immobilières des préfectures, de la police et de la sécurité civile à la direction de l'évaluation de la performance et des affaires financières et immobilières, est nommée présidente du jury des concours externe et interne pour le recrutement d'ingénieurs des services techniques du ministère de l'intérieur au titre de l'année 2014.

Article 2

M. Bernard BRIOT, ingénieur des services techniques, adjoint au directeur de l'équipement et de la logistique, chef du pôle des affaires immobilières au secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de Lyon, est nommé vice-président du jury des concours externe et interne pour le recrutement d'ingénieurs des services techniques du ministère de l'intérieur au titre de l'année 2014.

Article 3

Sont désignés en qualité de membres du jury:

Mme Isabelle BELLOT, ingénieure principale des services techniques, chef de projets immobiliers à la direction de l'évaluation de la performance et des affaires financières et immobilières.

M. Adrien BERNARD, ingénieur des services techniques, responsable du pôle études et programmation à la préfecture de police.

M. Didier CURT, ingénieur principal des services techniques, chef du bureau des transports, de l'armement et de l'informatique au secrétariat général pour l'administration de la police de Dijon.

Mme Gwenaëlle SUILLEROT, ingénieure des services techniques, chef de l'unité technique, division des moyens mobiles à la direction générale de la police nationale.

Article 4

En cas d'empêchement de la présidente, la présidence des travaux du jury sera assurée par M. Bernard BRIOT.

Article 5

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 28 mai 2014.

Pour le ministre et par délégation :

*La sous-directrice du recrutement
et de la formation,*

I. CHAUVENET-FORIN